Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20261012-PV149-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/10/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION RESSOURCES HUMAINES FORMATION
DIALOGUE SOCIAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU **09 OCTOBRE 2026**

P.V. n° 149
Dossier n° 10

Objet : Désignation des présidents et des secrétaires des bureaux de vote constitués dans le cadre des élections professionnelles 2026

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le Code général de la fonction publique - articles R. 211-536 et suivants et notamment l'article R.211-537 relatif à la composition des bureaux de vote électronique et des bureaux de centralisation du vote électronique.

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant la désignation des présidents et des secrétaires des bureaux de vote constitués dans le cadre des élections professionnelles 2026,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 09 octobre 2026,

Décide à l'unanimité,

- **De désigner Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration, en qualité de Présidente des bureaux de vote électronique et du bureau de centralisation du vote électronique ;**
- **De désigner le Lieutenant-colonel Nicolas SEFFRAY, Sous-directeur ressources humaines formation, en qualité de Secrétaire des bureaux de vote électronique et du bureau de centralisation du vote électronique.**

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU